La mutuelle intercommunale

À compter du 1er novembre, de nouveaux créneaux de permanences sont disponibles.

France Mutuelle, partenaire retenu par les membres du Contrat Local de Santé (Aillantais, Auxerrois et Chablisien), aura le plaisir de vous recevoir pour une étude personnalisée de votre contrat complémentaire santé ou pour vous proposer une garantie et un tarif adaptés à vos besoins.

La prise de rendez-vous est obligatoire par mail à mutuellecommunale@francemutuelle.fr ou par téléphone au 09 77 42 43 49 (appel non surtaxé).



France Mutuelle

Venez découvrir la

MUTUELLE INTERCOMMUNALE

Montholon - maison médicale : 1er mardi et 3e lundi du mois

Fleury-la-Vallée - mairie : 3e mardi du mois (matin)

Senan - mairie : 3e mardi du mois (après-midi)

Valravillon - mairie : 1er mercredi du mois (après-midi)

Sur rendez-vous uniquement

09 77 42 43 49 (appel non surtaxé)

www.francemutuelle.fr – rubrique « Commune et Partenaire »

mutuellecommunale@francemutuelle.fr

Dans le cadre du contrat local de santé de l'Aillantais, du Chablisien et de l'Auxerrois

L'ENVIRONNEMENT

La technologie au service du tri des déchets : une collecte plus innovante

La Communauté de Communes, avec son prestataire de collecte PAPREC, fait évoluer ses pratiques en intégrant les nouvelles technologies au service de la gestion des déchets.

Une benne de collecte des déchets recyclables a ainsi été équipée de caméras associées à un système d'intelligence artificielle. Ce dispositif en expérimentation, est une innovation qui ouvre de nouvelles perspectives pour mieux connaître la qualité du tri et accompagner les évolutions de nos pratiques.

Une technologie embarquée au cœur de la collecte

Grâce à des caméras installées dans la trémie des véhicules de collecte, le dispositif permet d'analyser les déchets recyclables au cours des tournées. L'intelligence artificielle traite les images recueillies afin de repérer les éléments présents dans les bacs et d'identifier d'éventuelles erreurs de tri.

Cette technologie apporte un nouvel outil d'observation aux équipes chargées de la gestion des déchets. Elle permet d'envisager une meilleure connaissance des déchets collectés, directement sur le terrain, au plus près des réalités rencontrées lors des tournées.

Mieux connaître pour mieux agir

L'objectif est de disposer de données plus précises sur la qualité du tri afin d'identifier les principales erreurs et de mieux cibler les actions de sensibilisation. Ces informations peuvent contribuer à adapter les messages diffusés aux habitants, à accompagner les changements de comportement et à améliorer progressivement les performances du recyclage.

Au-delà de la technologie, l'enjeu reste concret : favoriser un meilleur tri à la source, limiter les erreurs et contribuer à une gestion plus efficace des déchets recyclables.

L'innovation au service de la transition écologique

L'intégration de l'intelligence artificielle dans les véhicules de collecte illustre la volonté de faire évoluer les services publics grâce aux nouvelles technologies.

Une technologie prometteuse, au service d'un objectif partagé : mieux trier aujourd'hui pour mieux recycler demain.



L'ENFANCE - JEUNESSE

Bien grandir dans l'Aillantais ! Merci pour vos retours !

Vous êtes 216 familles à vous être mobilisées pour répondre à notre questionnaire destiné aux parents d'enfants de 3 à 17 ans et nous vous en remercions vivement !

Ce questionnaire a été élaboré dans le cadre du renouvellement du « Projet Educatif de Territoire » afin de mieux connaître les dispositifs que vous utilisez.

Vos réponses viennent tout d'abord conforter nos statistiques sur le profil des familles de notre territoire : 80 % des familles travaillent et vous avez pour la moitié d'entre vous 2 enfants à charge. Nous notons que 15 % d'entre vous travaillent à temps partiel et 10 % travaillant à temps plein le sont en horaires décalés ou le week-end, ce qui représente 42 enfants de 3 à 17 ans, dont l'accueil mériterait une réflexion spécifique.

104 familles font appel aux accueils collectifs avant ou après l'école, le mercredi ou durant les vacances. Vous semblez pour la majorité d'entre vous satisfaits tant des horaires, que de l'encadrement et des programmes proposés.

Les autres (61 %) estiment que leurs enfants sont assez grands pour se garder seuls et 29 % font appel à un membre de leur famille.

Les enfants de plus de la moitié des familles (119) sont inscrits auprès d'une association sportive, culturelle ou artistique du territoire ; les enfants de 58 familles sont inscrits auprès d'une association de ce type mais hors du territoire.

Vous avez été près d'un quart à souhaiter des informations sur le développement et les besoins de l'enfant et un quart à souhaiter la mise en place d'ateliers ludiques sur la déconnexion aux écrans.

Vos réponses vont servir de support à 3 groupes de travail portant l'un sur les rythmes et les besoins de l'enfant, l'autre sur les dispositifs de prévention, et le dernier sur l'articulation entre les différents adultes qui prennent en charge l'enfant au cours d'une journée (école, centres de loisirs, enseignants, associations sportives, culturelles ou artistiques).

Vous y serez représentés par les associations de parents dont vous pouvez vous rapprocher.

Vous serez tenus informés de l'évolution de ces travaux.

Le forum des associations : une rentrée pleine d'énergie !

Sport, culture, loisirs et santé : le forum des associations de l'Aillantais a fait le plein de découvertes et de rencontres, samedi 12 septembre, au complexe sportif de l'Aillantais à Montholon.

Une trentaine d'associations du territoire ont répondu présentes pour faire connaître leurs activités et partager leur passion avec le public. Tout au long de la journée, petits et grands ont pu découvrir et surtout tester les nombreux sports proposés. Une belle occasion de s'initier à de nouvelles disciplines, d'échanger avec les bénévoles et, pourquoi pas, de trouver une activité pour l'année !

Démonstrations en plein air, jeux pour les enfants et parcours vélo ont rythmé cette journée conviviale. Les plus jeunes ont notamment pu s'amuser grâce aux animations proposées par plusieurs associations, tandis que l'UFOLEP présentait ses activités et ses services au sein de la nouvelle salle de sport.

Au-delà des découvertes, ce rendez-vous a aussi porté ses fruits : **plusieurs associations ont accueilli de nouveaux adhérents**, preuve de l'intérêt des habitants pour la vie associative locale.

Malgré une bourrasque en fin d'après-midi, qui a quelque peu bousculé les chapiteaux, la bonne humeur est restée au rendez-vous. Une réussite qui témoigne du dynamisme des associations de l'Aillantais et de leur rôle essentiel dans l'animation du territoire, le lien social et le partage.



KAROS

Une application simplissime

Des trajets adaptés à vos habitudes

Une communauté de confiance

Aillantais !

Covoiturez avec KAROS

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Imprimé en 6200 exemplaires par BARRÉ IMPRIMERIE sur papier PEFC - Directeur de la publication : Mahfoud AOMAR - Dépôt légal : novembre 2026 - ISSN 3001-9265

NOVEMBRE 2026

INFOS DE L'Aillantais



Ouverture de la piscine intercommunale

SOMMAIRE

Éditorial

L'attractivité locale

Le développement économique

La santé

L'environnement

L'enfance - jeunesse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'AILLANTAIS EN BOURGOGNE
9, rue des Perrières
Aillant-sur-Tholon
89110 MONTHOLON
Tél. 03 86 63 56 63
contact@ccaillantais.fr
www.ccaillantais.fr

Retrouvez-nous
sur Facebook et sur LinkedIn
CCAB - Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne



L'été dernier marquait une étape forte pour notre territoire : la piscine intercommunale, entièrement réhabilitée, a ouvert ses portes. Vous avez été nombreux à venir la découvrir ! À ses côtés, la première Maison Sport Santé et Société de l'Yonne portée par l'association UFOLEP, a ouvert en septembre : activité physique en pratique libre ou en cours collectifs, encadrée par des professionnels qualifiés, avec la possibilité de pratiquer le sport sur ordonnance, chacun peut désormais trouver une activité adaptée à ses envies et ses besoins de santé spécifiques.

Votre magazine présente également des avancées concrètes en termes d'offres de soin qui se renforcent sur notre territoire : un orthophoniste s'est installé à La Ferté-Loupière, une sage-femme pratique désormais à temps plein à la maison médicale, et une infirmière en pratique avancée arrive en novembre au sein du centre de santé.

Ces installations ne doivent rien au hasard : dans le cadre de notre politique publique de santé, la CCAB accompagne activement l'installation des professionnels de santé et le maintien d'une offre de proximité. Octobre Rose nous a d'ailleurs rappelé l'importance du dépistage.

L'innovation est aussi au rendez-vous : un nouvel outil vous permet désormais d'interroger la faisabilité de vos projets sur une parcelle et notre collecte des déchets s'équipe de caméras pour détecter les erreurs de tri. Une nouvelle technologie à votre service.

Enfin, deux appels à votre participation ont été faits. Vous pourrez apprécier le retour du questionnaire transmis aux parents pour accompagner les missions du Projet Educatif Territorial (PEDT) et si vous avez été destinataire du courrier de l'ADIL 89 sur les logements vacants, votre retour contribuera à mieux répondre aux besoins en logements de notre territoire.

L'Aillantais continue d'avancer et nous le faisons ensemble !

Bien à vous,

Mahfoud AOMAR

L'ATTRACTIVITÉ LOCALE

La piscine et la salle de sport intercommunales

La piscine intercommunale de l'Aillantais a ouvert ses portes cet été, après deux années de travaux de réhabilitation.

Entièrement rénovée, elle propose désormais un bassin repensé pour répondre aux envies de chacun : une banquette à remous, un espace enfant de 0,70 m de profondeur ainsi qu'un espace adulte offrant une surface plane d'une profondeur d'1,40 m, permettant de nager quelques longueurs ou de profiter du bassin pour s'amuser et s'éclabousser. Autre nouveauté phare de cette réhabilitation : les jeux d'eau, qui ont rencontré un vif succès auprès des plus petits !



La rénovation de la piscine s'est également accompagnée de la construction d'un bâtiment neuf, offrant des locaux plus fonctionnels et adaptés aux usagers : cabines individuelles, casiers, sanitaires et douches.

Vous avez été nombreux à venir profiter de ce nouvel équipement, situé au cœur du bourg, avec jusqu'à 150 personnes par jour accueillies lors des journées les plus ensoleillées. Un démarrage prometteur avant la saison 2027 !

Le projet ne s'arrête pas à la piscine ! Le site accueille également **la première Maison Sport Santé et Société de l'Yonne**, portée par l'UFOLEP 89. Une convention de partenariat a été officiellement signée entre la CCAB et l'association, à l'occasion d'une remise symbolique des clés, marquant ainsi le lancement officiel de cette nouvelle activité sur le territoire.


© UFO3S de l'Aillantais

L'**UFO3S** a ouvert ses portes le 15 septembre dernier et propose une offre diversifiée, accessible à différents publics et à différents niveaux de pratique.

Cours collectifs encadrés (pilates, cardio, full-body…) pratique libre sur machines, parcours de motricité pour les plus petits ou activités spécifiques pour les seniors : chacun peut trouver une activité adaptée à ses envies et à ses besoins.

Contact : 06 21 31 78 91.

Avec la piscine réhabilitée et cette nouvelle Maison Sport Santé, c'est une véritable offre sportive, de loisirs et de bien-être qui se développe au cœur de l'Aillantais.

La CCAB a participé à 4 forums « Ville à Joie »

Porté par le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), Ville à Joie est une initiative solidaire qui agit pour revitaliser les villages ruraux en y ramenant des services essentiels de proximité.

Santé, démarches administratives, numérique, accompagnement social, associations ou encore producteurs locaux : les habitants peuvent rencontrer différents intervenants directement dans leur commune. Ce temps d'échanges est également ponctué d'animations conviviales favorisant le lien social. Véritable relais de proximité, Ville à Joie contribue ainsi à lutter contre le non-recours aux services et à mieux identifier les besoins de la population. Les habitants de l'Aillantais étaient au rendez-vous et ont pu se rendre à Senan, La Ferté-Loupière, Sommecaise et Poilly-sur-Tholon.





© Ville à joie

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Lutte contre les logements vacants : la communauté de communes agit avec l'ADIL 89

Dans le cadre du dispositif France Rénov', la communauté de communes, en partenariat avec l'ADIL 89, lance une action en faveur de la remise sur le marché des logements vacants.

Pourquoi cette démarche ?

Sur le territoire, certains logements sont aujourd'hui inoccupés. Pourtant, une partie de ces biens pourrait, après travaux ou adaptation, retrouver une vocation de logement.

Afin de mieux connaître la situation et les possibilités de remise sur le marché de ces logements, l'ADIL 89, en lien avec les communes du territoire, a identifié plusieurs logements potentiellement vacants et pris contact avec leurs propriétaires par courrier.

Cette démarche a pour objectif de mieux comprendre les raisons de la vacance : logement nécessitant des travaux, difficultés liées à la mise en location, succession, projet de vente, contraintes administratives ou autres situations particulières.

Un accompagnement gratuit pour les propriétaires

Si vous avez reçu un courrier dans le cadre de cette démarche, nous vous invitons à répondre au questionnaire joint au courrier et à le retourner à l'aide de l'enveloppe affranchie fournie.

Dans un second temps, l'ADIL 89 reprendra contact avec vous afin d'échanger sur votre situation et, si nécessaire, de vous orienter vers les dispositifs d'accompagnement existants.

Cet accompagnement est gratuit et sans engagement. Il peut notamment permettre d'être informé sur les solutions techniques, administratives et les aides financières mobilisables pour réhabiliter ou remettre un logement sur le marché.

Une démarche au service du territoire

Cette action poursuit plusieurs objectifs : actualiser et fiabiliser les données sur les logements vacants, mieux comprendre les situations rencontrées par les propriétaires et surtout identifier le potentiel de logements pouvant être remis sur le marché.

La remise en circulation de ces logements constitue un enjeu important pour répondre aux besoins en logements, favoriser la rénovation de l'habitat existant et limiter la consommation de nouveaux espaces.

Vous avez reçu un courrier ? N'hésitez pas à répondre au questionnaire ; votre participation permettra de mieux vous accompagner et de contribuer à la connaissance des logements disponibles sur notre territoire.

Un nouvel outil au service du PLUi

Un nouvel outil pour interroger la faisabilité d'un projet sur une parcelle ! Et si vous abordiez plus sereinement votre projet ?

Comprendre les règles d'urbanisme applicables à un terrain peut rapidement devenir complexe. Zonage, règlement du PLUi, servitudes, prescriptions particulières, contraintes environnementales… Avant d'engager un projet, il est essentiel de disposer d'un premier niveau d'information permettant d'identifier les principales règles à prendre en compte.

Pour faciliter cette étape, la communauté de communes lance, en partenariat avec le bureau d'études Codra, une nouvelle plateforme d'intelligence artificielle dédiée au Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUi).

Elle souhaite ainsi faciliter l'accès au PLUi et permettre aux habitants, propriétaires, porteurs de projets et professionnels de disposer plus facilement d'**un premier niveau d'information sur les règles d'urbanisme.**

Accessible en ligne, il vous suffit de sélectionner votre terrain, et d'interroger les règles d'urbanisme applicables en fonction de votre projet, par exemple : « *Puis-je construire une maison sur mon terrain ?* »

L'outil fournit alors une réponse basée sur les données et règles d'urbanisme en vigueur particulièrement utiles en phase de réflexion ou de préparation d'un projet (zonage PLUi, principales règles, points de vigilance susceptibles d'avoir une incidence sur la réalisation du projet, prescriptions ou contraintes particulières identifiées).

Un outil d'aide, pas une autorisation d'urbanisme

Il est important de rappeler que les informations fournies par la plateforme ne constituent ni une autorisation d'urbanisme, ni un certificat d'urbanisme, et ne préjugent en rien de la décision qui pourrait être prise dans le cadre de l'instruction d'une demande.

Il reste donc nécessaire de se rapprocher de votre mairie, et selon la nature de votre projet, de déposer la demande d'autorisation d'urbanisme appropriée.

La plateforme est désormais disponible, scannez le QR CODE ou rendez-vous sur www.ccaillantais.fr

LA SANTÉ

Des professionnels de santé pour renforcer l'offre de soins

Depuis début septembre 2026, un nouveau professionnel de santé a posé sa mallette à La Ferté-Loupière. Gilles Verger, père de cinq enfants, vient en effet d'ouvrir son cabinet d'orthophonie dans l'ancien presbytère de la commune.



Ancien infirmier en psychiatrie, Gilles Verger a choisi d'engager une véritable reconversion professionnelle afin de devenir orthophoniste.

Afin de favoriser l'installation de professionnels de santé sur son territoire, la CCAB a accompagné son parcours. Elle a ainsi participé au financement de ses études.

En contrepartie de cette aide, Gilles Verger s'était engagé **à exercer sur le territoire de l'Aillantais** une fois son cursus terminé. C'est désormais chose faite.

Au cours de sa formation, le nouvel orthophoniste a également effectué de nombreux stages dans l'Yonne. Ces expériences lui ont permis de tisser des liens avec les professionnels locaux.

Gilles Verger accueille désormais ses patients dans son cabinet situé à l'ancien presbytère de La Ferté-Loupière.

Installée à la maison médicale, Charlotte Bondoux, sage-femme, accompagne les femmes à chaque étape de leur vie, de l'adolescence à la ménopause. Un engagement qui prend tout son sens durant Octobre Rose, dédié à la prévention et au dépistage du cancer du sein.



Après une première année de médecine à Dijon, Charlotte Bondoux a poursuivi ses études de sage-femme en Belgique, où elle a obtenu son diplôme après quatre années de formation. Après avoir travaillé à l'hôpital de Sens, elle exerce désormais comme sage-femme libérale à la maison médicale de l'Aillantais.

Récemment passée à temps plein, elle apprécie la proximité avec les patientes et le confort d'une structure regroupant plusieurs professionnels de santé. Si nécessaire, elle réalise des visites à domicile.

Au-delà du suivi de grossesse et de la naissance, Charlotte Bondoux assure des consultations de gynécologie. Contraception, suivi gynécologique, dépistage et prévention font partie de ses principales missions.

Octobre Rose : la prévention avant tout

Chaque année, Octobre Rose rappelle l'importance du dépistage du cancer du sein, ainsi que de la vigilance face aux changements inhabituels. Le suivi gynécologique régulier reste essentiel pour poser ses questions et être orientée vers les examens adaptés.

Depuis le 5 novembre 2026, Madeleine Billiette, Infirmière en Pratique Avancée (IPA), reçoit deux jours et demi par semaine à la maison médicale de l'Aillantais, au sein du centre de santé.



Diplômée d'État en tant qu'IPA en 2026, Madeleine BILLIETTE connaît très bien le territoire. Entre autres, elle a exercé dans l'Aillantais en tant qu'infirmière libérale durant 15 années et ne cache pas son attachement à cet endroit.

Véritable pivot dans le parcours de soins, elle assure le suivi approfondi des patients (maladies chroniques stabilisées telles que le diabète, l'insuffisance respiratoire, les maladies cardiovasculaires…).

Habilitée à renouveler les traitements et à prescrire des examens, elle assure des missions d'évaluation, de détection et de prévention en coordination interprofessionnelle avec les médecins du centre de santé.

Sa consultation permet une prise en charge globale du patient et un accès direct qui facilite la prise de rendez-vous.